

# INSCRIPTIONS à l'école année

## 2024-2025

Pour **préinscrire** votre enfant à l'école maternelle :  
présentez-vous à la mairie de votre domicile avec les  
documents suivants :

- le livret de famille, un document attestant que  
l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires (carnet de  
santé) et un justificatif de domicile.

La mairie vous délivrera un **certificat d'inscription**.

Il faut ensuite prendre rendez-vous à l'école (02 43 45  
84 90), de préférence **le lundi**. L'inscription de votre  
enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur  
présentation du certificat délivré par la mairie, du  
livret de famille et du carnet de santé.

Ces démarches devront être effectuées **avant fin juin**  
pour une scolarisation en septembre. Il est conseillé  
aux parents d'enfants de toute petite section (enfants  
nés en 2022) de se faire connaître même si la  
scolarisation n'est pas envisagée en septembre.

La Directrice : Delphine Endrès